Vol. LI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 14 JUIN, 1922 — No. 30


ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50
Tarif des Annonces
Par pouce ________________50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, par ligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
... par A. GAUVIN
... rue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone 1235

LE CINQUANTENAIRE DE LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE ST-BONIFACE

La célébration d'un anniversaire est un de ces pieux usages qui marquent sur la route du temps les étapes de la vie, nous convient chaque année à refaire par la pensée le chemin parcouru pour remonter jusqu'à la source de nos souvenirs.

Mais, si l'anniversaire de l'individu malgré ses joies reste toujours teinté d ela mélancolie qui s'attache au déclin des choses et des hommes, l'anniversaire d'une collectivité s'illumine au contraire de tous les rayons que l'espérance projette sur l'avenir, et c'est pourquoi sans doute ces fêtes du cinquantenaire de la Société de St-Jean Baptiste de St-Boniface seront des fêtes joyeuses et qui laisseront aux coeurs des assistants de douces émotions.

Le moment est donc arrivé de fêter le cinquantenaire de la fondation de la Société St-Jean Baptiste de St-Boniface. Ces 50 années d'existence prouvent une vitalité remarquable et qui est bien la caractéristique du peuple français. Peu nombreux sont aujourd'hui les survivants qui ont assisté à la fondation de la société en 1872, mais bien plus nombreux seront ceux qui assisteront au centenaire de cette même société en 1972. Heureux les jeunes qui vont avoir l'avantage de pouvoir recueillir pendant les cinquante années à venir le fruit des travaux et des sacrifices de leurs devanciers qui ont tant travaillé et lutté pour creuser un sillon ineffaçable dans la vallée de la Rivière Rouge et maintenir leur foi et leur langue.

Ces pionniers qui en 1872 fondaient une société nationale pour le maintien de leurs traditions faisaient oeuvre de géant, et entrevoyaient avec justesse tout ce que ce pays nouveau gardait en réserve pour le bien de leurs descendants et la survivance de leur race.

Les travaux et les péripéties des cinquante premières années de la Société de St-Jean Baptiste de St-Boniface sont donc une semence qui va germer et se développer par les soins de la jeune génération, leur devoir est de parfaire l'oeuvre de leurs devanciers et de maintenir dans toute l'acception du mot, les traditions des aïeux. Groupés en rangs serrés autour des sociétés St-Jean-Baptiste, nous ne doutons pas un instant qu'ils feront honneur à leur devoir et assureront par là la survivance de leur foi et de leur langue.

* * *

La Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface fut fondée le 8 décembre 1871, alors qu'un groupe de citoyens au patriotisme débordant se réunissaient dans la salle du vieux collège et élisaient ses premiers officiers. Le 24 juin suivant la société célébrait la première fête nationale sur les bords de la Rivière Rouge, et à cette célébration eut lieu la remise du pallium à Mgr Taché. Depuis cette année, grâce à ses soins, chaque année la fête nationale a toujours été célébrée avec plus ou moins de pompes suivant le temps et les circonstances.

En 1875, la fête coincida avec le 25e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Taché et la bénédiction de l'orgue que lui offraient ses nombreux amis de la province de Québec. A différentes époques la société organisa des congrès d'où sortirent toujours des idées saines et justes et des moyens d'action adaptés aux difficultés à vaincre.

En 1910 elle contribua pour une somme de 1500 piastres à l'érection d'un autel à son Saint Patron dans la cathédrale de St-Boniface.

Le programme complet des fêtes sera publié ultérieurement, mais d'ores et déjà arrangeons nos affaires pour assister à ces fêtes.

LE PROCHAIN CONGRES DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

L'Association d'Education, fondée en 1916 est une oeuvre de résistance et de préservation nationale: résistance contre tout empiètement actuel sur notre droit à l enseignement du français; préservation nationale, par la mise en valeur au sein de la minorité, de toutes les forces nécessaires à notre vie quotidienne d'abord, et, ensuite à notre légitime développement dans l'avenir.

En un mot elle s'occupe des intérêts français dans notre province, et s'efforce d'y maintenir intactes les positions de la race et cette civilisation latine qui est pour nous un juste sujet de fierté.

Nous ne pouvons mieux faire pour montrer l'utilité du prochain congrès que de citer l'article paru dans le dernier numéro de "La Liberté" sous le titre 'Le Congrès'

LE CONGRES

L'Association d'Education a convoqué les groupes français du Manitoba au congrès; c'est le 22 juin qu'il commence.

Mais pourquoi un congrès?

Pour se rendre compte du chemin parcouru, constater s'il y a progrès ou recul, voir aux moyens de consolider les endroits qui fléchissent, en un mot, pour prendre l'inventaire de notre situation nationale.

Le coup de force très mal nommé loi Thornton travaille contre nous. Acte de brigandage politique, il a cependant les inconvénients d'un rouage légal. Il opère 365 jours par année et nous ruinera si nous ne savons nous garer à temps.

Toute organisation qui veut progresser tient des congrès. Congrès des municipalités, congrès des commissions d'écoles, congrès de colonisation, congrès de sociétés de bienfaisance, etc. Si ces congrès étaient inutiles on ne les tiendrait pas; on les tient très régulièrement; c'est donc qu'ils sont utiles.

Tout congrès pour être profitable doit avoir été préparé avec soin. Des rapporteurs spécialement choisis traitent de quelques questions importantes, mettent bien en évidence les raisons pour et contre le sujet débattu et tirent les conclusions. L'expérience des années passées nous est une assurance que cette partie du programme sera soigneusement remplie. Les délégués doivent apporter l'information locale sans laquelle le congrès ne saurait produire tous ses fruits. Profiter de l'expérience bonne ou mauvaise des années écoulées est l'un des principaux buts du congrès. Les délégués locaux sont les plus aptes à apporter les éléments essentiels à une discussion utile, toujours amicale, qui ne vise à jeter le blâme sur personne mais qui a pour but d'obvier à un coulage qui nous menace constamment sous la pression des forces qui travaillent contre nous.

Il nous fait plaisir de constater que la sympathie des nôtres de Québec tend à s'extérioriser de plus en plus. Les deux appels de Green Valley et de Windsor nous en sont une preuve palpable. D'un autre côté, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tout en voulant conserver à la fête nationale son éclat traditionnel veut y joindre une action pratique sur le terrain des détails de la vie quotidienne. Etre français dans le détail de la vie, dans l'enseigne qui est au-dessus de la porte, dans l'étiquette des marchandises, dans la correspondance d'affaires, dans l'emploi de la langue maternelle dans tous nos rapports entre nous. Voilà comment la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal veut rendre sa fête pratique cette année.

Notre congrès va précéder immédiatement la célébration de la fête nationale; il pourrait s'inspirer très utilement de ces préoccupations et rester dans la sphère qui est sienne.

Serrons les rangs. Des unités qui n'ont pas de cohésion sont facilement vaincues; le congrès vise à accentuer cette cohésion et est nécessaire pour l'obtenir. Que les têtes dirigeantes dans chaque endroit s'intéressent à assurer au congrès une délégation imposante. Ne nous reposons pas sur le travail que fera le voisin pour ne pas faire le nôtre. Que chacun travaille comme si le succès du congrès dépendait du seul travail de sa section locale. C'est l'unique moyen d'arriver à une résultante consolante et pratique.

ORPHELINAT SAINT-JOSEPH

Faisons halte et saluons en passant l'Orphelinat St. Joseph, l'une des plus splendides institutions de charité dont se glorifie notre ville de Winnipeg.

Quoique de date relativement récente l'orphelinat a déjà plus d'un titre à la reconnaissance de notre population. Il eut ses humbles commencements dans l'ancien presbytère de l'église Ste-Marie modifié en 1900 à l'effet de pouvoir accommoder environ quarante enfants. Les bonnes Soeurs Grises, ces ouvrières de la première heure dans l'Ouest, à qui fut offerte la direction de l'oeuvre acceptèrent cette tâche difficile avec la confiance que le Bon Pasteur ne manquerait pas de pourvoir aux moyens de la faire prospérer.

Dès la première année on escompta les difficultés par un zèle inlassable, les obstacles furent vaincus par un travail constant et ardu, et conséquence naturelle des succès furent obtenus, grâce aussi aux efforts généreux et loyaux d'un grand nombre de volontaires dont les noms sont gardés avec reconnaissance.

Nous l'avons dit, dès le début l'orphelinat St. Joseph prospéra.

En 1906 une nouvelle construction s'imposait déjà. On l'érigea sur un site magnifique, Avenue du Portage, tout près de la limite de la ville à l'ouest. L'édifice érigé alors pouvait recevoir une centaine d'enfants.

Dès 1909 on ajoutait à ce corps de bâtisse une première aile et en 1915 une seconde. Le premier plan projeté en 1906 était réalisé et il formait la belle grande maison moderne que l'on voit aujourd'hui à l'endroit décrit plus haut. Ainsi l'Orphelinat St. Joseph tel qu'il est en ce moment, y compris les dépendances, les jardins et les cours de récréation pour les enfants représente un immeuble estimé à $115,000.00.

Il fait bon penser que ce chiffre matériel est un des fruits du désintéressement des religieuses auquel il faut ajouter le concours toujours assuré de citoyens au coeur bienveillant qui tant de fois ont donné des preuves tangibles de leur affection sincère pour les malheureux déshérités des biens les plus précieux que réclame la tendre enfance.

Les seize religieuses qui se dévouent à l'intérieur de cette enceinte dont la fondation est assise sur le roc de la charité ne reçoivent absolument aucun salaire en retour de leurs services et c'est là ce qui rend possible le maintien d'une institution avec des ressources pécuniaires dont le chiffre étonne.

Voyons. A la présente date les enfants enrolés sont au nombre de deux cents, agés de cinq à douze ans. Quatre classes modernes sont tenues par les soeurs; les enfants y reçoivent l'instruction dans tous les sujets enseignés conformément au programme des écoles publiques.

Quelques statistiques extraites du rapport annuel de 1921 parlent plus éloquemment peut-être, que tout autre langage:

Enfants présents dans l'Institution le 1er janvier 1921	225
Enfants admis durant l'année	121
Total des enfants recueillis en 1921	346
Enfants sortis au cours de l'année	146
Total au 1er janvier 1922	200

Les 346 enfants enrolés représentent 16 différentes nationalités dont: 75 Canadiens-français, 54 Polonais, 48 Ruthènes, 40 Métis, 39 Anglais, 24 Irlandais, 22 Autrichiens, 9 Italiens, 8 Hongrois, 8 Allemands, 5 Espagnols, 5 Belges, 4 Américains, 2 Ecossais, 2 Russes, 1 Juif.

Le rapport financier est révélateur. D'après ce rapport 2 enfants seulement ont payé en entier leurs frais de pension, etc. 181 en ont payé une partie et 163 ont été nourris, vêtus, logés gratuitement.

La somme totale résultant de ces divers paiements s'élève à $5,499.92 et c'est là la principale source de revenu.

Aux fonds de cette ouvre vouée à la formation de futurs citoyens la ville de Winnipeg a versé une somme de $3,700.00. De cette allocation il faut déduire $2,452.00 remises à la ville sous forme de taxes.

Les autres sources de revenus sont: Children's Aid Society $5039.49, Municipalités environnantes $780.00, Société St. Adélard St. Boniface $500.00. A ces divers montants le Gouvernement Provincial a ajouté $2,000.00. Si on tient compte de ce chiffre et de celui du nombre des enfants, 200, on trouve que le Gouvernement donne $10.00 par année pour chaque enfant soit 23|4 sous par jour.

D'autre part la somme totale nécessaire pour le maintien d'une maison de ce genre, se monte approximativement à 50 sous par jour par enfant, c'est-à-dire $100.00 par jour ou $36,500.00 par année.

Que de points de suspension il faut mettre ici pour permettre aux amis de l'Institution de se féliciter d'avoir si souvent contribué à combler un tel déficit.

En effet, chaque année la grosse somme requise pour équilibrer les comptes de recettes et de dépenses ordinaires est puisée aux sources toujours fécondes de la charité du peuple qui par ses dons, ses présents, ses souscriptions prouve qu'il est inspiré par un amour pur pour les petits en faveur desquels plaidait le Sauveur lorsqu'il disait: Laissez venir à moi les petits enfants."

Il serait certainement regrettable et en même temps peu honorable pour notre population si une telle entreprise était menacée d'un ralentissement dans sa marche par l'absence de fonds nécessaires à son bon fonctionnement.

Mettons bien ici les choses au point et voyons: Le rapport annuel 1921 accuse un déficit de $4,000.00 et cela en dépit d'une économie scrupuleuse dans tous les départements. Ce montant a été dans le temps il est vrai comblé par un emprunt à la Banque et qui n'est pas remboursé à l'heure qu'il est. Une conclusion s'impose.

Ces enfants sont nôtres ils ont un droit à la compassion de chaque résident de Winnipeg. Nous avons donc envers eux une dette que nous devrions nous empresser de payer.

Le 16 juin "Jour des Roses" une occasion fortuite nous sera donnée de faire disparaître cette dette et de nous justifier vis à vis des chers petits orphelins. Ceci peut se faire si chacun des amis de l'Institution décide de doubler son offrande de l'an dernier à l'occasion du Jour des Roses. Venons au secours des petits "sans foyers".

ASSOCIATION D'EDUCATION

Cercle Local de St-Boniface

Répondant au désir du comité exécutif de l'Association le cercle local se réunissait le dimanche 11 juin à l'Hôtel de Ville pour procéder à la nomination des délégués au Congrès. Se basant sur le chiffre de la population, le nombre en fut fixé à 300. Après discussion, le cercle désirant se donner une organisation solide et stable et vu l'absence de son président causée par la maladie il fut décidé de procéder à l'élection des officiers et de dix conseillers.

Furent élus: Président, W. Raymond; Vice-président, J. A. Marion; Secrétaire, J. A. Pambrun; Trésorier, G. Lemay; Conseillers, MM. H. Béliveau, L. P. Gagnon, E. Lévêque, A. Prénovault; A. Toupin; F. D. Pambrun, A. Prud'homme, A. Voyer, G. Chavanne, Dr. Lachance.

Le voeu fut émis que ce comité local s'assemble régulièrement au moins une fois par mois et qu'il appelle des réunions générales plusieurs fois durant l'année et qu'une de ses premières assemblées ait lieu moins d'un mois après le Congrès afin qu'un compte-rendu y soit donné des travaux du Congrès au bénéfice des personnes qui n'auraient pu y assister.

FETE NATIONALE FRANCAISE

En vue de la célébration de la Fête Nationale Française à Winnipeg et à St. Boniface, un comité d'organisation a été constitué sous les auspices des Réservistes Français et de la Ligue des Dames Auxiliaires et déjà une première réunion a eu lieu à l'édifice London, vendredi dernier, afin d'élaborer le programme de cette grande journée.

Tout comme l'année dernière, cette fête aura lieu dans le parc du Collège de St-Boniface qui, avec la Salle des Fêtes du Collège, ont été comme précédemment, mis gracieusement à la disposition du Comité d'organisation par les Révérends Pères Jésuites et par le Comité de Récréation de la Ville de St Boniface.

Des détails complémentaires seront publiés sous peu et le public Français et Canadien-Français peut rester assuré que rien ne sera omis pour augmenter l'éclat de la fête.

En vue de la situation économique que nous traversons actuellement et afin que nul ne soit lésé par la perte d'une journée d'ouvrage, la fête Nationale Française, qui logiquement devrait avoir lieu 14 Juillet, sera célébrée cette année le 15 juillet et commencera à 2 heures précises de l'après-midi.

Nos compatriotes et amis Canadiens-Français sont instamment priés de ne pas confondre la date.

A la fin de la séance de vendredi dernier, M. J. O. Callède, Président des Vétérans Français a fait part au Comité de la réception d'une invitation de la Société St-Jean Baptiste de St-Boniface, aux Réservistes Français et à la Ligue des Dames, d'assister à la célébration du cinquantenaire de leur société qui aura lieu le 24 juin prochain.

En bon esprit d'entente et de coopération les Vétérans s'y feront officiellement représenter et il est à souhaiter que la population française s'y rendra en grand nombre.

Société d'organisation Fête Nationale Française

M. l'avocat L. P. Roy a été choisi condidat libéral contre M. Talbot pour le comté de La Vérandrye.

N'OUBLIONS PAS...

N'oublions pas que le Jeudi 15 est le jour du Concert d'Adieu du Trio Larrieu.

Venons tous au Théatre Dominion entendre ces artistes de bon goût et passer une agréable soirée qui fera époque dans votre vie.

* * *

N'oublions pas que le Vendredi 16 est le jour de ventes de roses au profit de l'orphelinat St. Joseph de Winnipeg. Rappelons-nous que nous n'avons pas d'orphelinats pour les garçons à St. Boniface ou dans le diocèse et que nous nous devons d'aider cette oeuvre. Achetons-donc de bon coeur des roses qui nous seront d'ailleurs gracieusement offertes par des dames ou des demoiselles dévouées.

* * *

N'oublions pas que le 22 et le 23 Juin sont les jours où se tiendra au Collège de St-Boniface, le Congrès de l'Association d'Education.

* * *

N'oublions pas que le Samedi 24 Juin est le jour de notre fête nationale et de plus le cinquantenaire de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface.

Plus que jamais soyons fiers de notre foi et de notre race et faisons nous un devoir d'assister à ces démonstrations.

UN ECHO DU TRIO LARRIEU EN ONTARIO

Nous publions ci-dessous un article paru dans l'Action Catholique du 5 Juin.

Nous croyons de notre devoir de souligner les justes remarques de Mme France Ariel sur la légende ridicule du "Parisian French."

IL FAUT RETUER TOUJOURS

Les légendes ont la vie dure.

Plus elles sont malfaisantes et stupides, plus il est difficile de les faire mourir.

La raison en est bien simple, c'est qu'elles germent, poussent, et se fortifient chez les imbéciles, et que rien n'est plus difficile que de convaincre un imbécile de son erreur.

C'est pourquoi la légende du "Parisian French" est si vivace et résiste aux coups les plus directs, aux démonstrations les plus irréfutables, aux preuves les plus évidentes.

Vivant chez les imbéciles, cette légende est exploitée par tous les ennemis de la langue française, qui y croient ou font semblant d'y croire afin de trouver prétexte à qu'il est possible les droits de la langue française au Canada.

C'est auprès des Français surtout que les francophobes canadiens s'efforcent d'accréditer cette sotte légende, espérant ainsi justifier leur attitude prussienne, et faire oublier qu'ils se conduisent exactement comme ces "Huns barbares" pour qui ils n'avaient pas trop de mépris il y a quelques années à peine.

UNE REPONSE

Le Trio Larrieu, qui traverse en chantant les provinces barbaresques du pays, a eu l'occasion de constater cette campagne de dénigrement.

Mme Franc eAriel Duprat, dans le "Telegram" de Windsor, Ont., numéro du 15 mai, répond aux ridicules prétentions de la légende du "Parisian French". C'est en français même que sa réponse parait dans ce journal. En voici quelques passages:

"Imaginez-vous un peu: je viens d'avoir l'honneur d'être présentée à une vieilie dame anglaise qui m'a dit en son langage que je parlais un français délicieux— j'en fus flattée — et qu'on voyait fort bien que j'étais née à Paris; qu'il n'y a que les Parisiennes pour parler aussi élégamment! (C'est dommage! mais j'ai vu le jour en Bretagne). Elle ajouta avec commisération: "Vous devez constater une grande différence ici, car les Canadiens, qui se vantent de parler français, ne parlent qu'une sorte de patois! Pour ma part, je ne le comprends pas. J'ai cependant appris le "Parisian French" dans ma jeuness, mais je ne puis saisir un seul mot de leur charabia! Ce n'est point du français, c'est du "Canadian French". Sur cette calomnie elle s'en fut droite et fière, comme il sied à une rigide fille dAlbion!

"J'étais indignée. D'abord, cette dame ne sait pas vingt mots de français, je le jure. Alors comment peut-elle se permettre de juger mon français à moi et celui des autres? Ensuite, quelle est cette histoire qui court l'Amérique? J'ai vécu vingt-quatre ans en France sans me douter qu'il y eut un "français parisien" et un autre qui ne l'était pas. Or, durant les six mois que j'ai passés aux Etats-Unis, j'ai entendu maintes fois chanter les louanges de ce "Parisian French", qui me semble être pour les Américains la quintessence du beau langage. Plusieurs fois on me fit même la faveur de m'affirmer que mon "Parisian French" était vraiment excellent. Je ne sais comment cela se fait car c'est une langue que je n'ai jamais apprise! Une bonne fois pour toutes, expliquons-nous; qu'est-ce que, le "Parisian French"? Il n'y a pourtant pas trente-six sortes de français en France, que diable! Oh! je sais bien qu'à Paris, certaines gens peu recommandables affectent de parler en appuyant et en traînant sur les mois ,ce qui leur donne une allure un peu canaille, qui rappelle les fortifs.

"La vérité, c'est que le "Parisian French" n'existe pas. Il y a chez nous, comme dans tous les pays des gens qui parlent bien et des gens qui parlent mal; c'est tout bonnement une fable, une fumisterie que certains professeurs étrangers ont inventée pour augmenter la valeur de leur enseignement et faire oublier leur origine".

PERLES PERDUES

Combien parmi les lecteurs anglais de cette feuille comprendront cette réponse? Deux ou trois, peut-être moins. Car il est triste de le dire, nous doutons fort que dans toute la province d'Ontario, y compris les professeurs de français dans les High Schools.

Il faut avoir vécu au milieu de ces gens; il faut avoir eu l'occasion de coudoyer leurs prétendus "spécialistes" en français, pour comprendre la hauteur, la profondeur, la longueur et la largeur de leur ignorance du français.

Même ceux à qui le gouvernement octroie des certificats de spécialistes en français, sont totalement incapables de suivre un discours français; plus incapables encore de dire deux phrases françaises; et, sans dictionnaire, ils ne peuvent donner le sens de dix phrases écrites.

Et ce sont ces gens-là qui parlent de "Parisian French" et de "Canadian French".

Rien ne serait plus ridicule si ce n'était si triste!

Car, il ne faut pas l'oublier, ce sont ces gens là qui tiennent entre leurs mains le sort de l'enseignement du français dans toutes les provinces anglaises à l'ouest de l'Ottawa.

Nous remercions Mme Ariel-Duprat d'avoir réfuté, à son tour, l'odieuse légende du "Parisian French"; elle n'aura pas converti un seul des solennels idiots qui y croient, mais elle aura ajouté de nouveaux arguments à ceux qui, par surprise, se sont laissé tromper, et ne demandent pas mieux que de rectifier leur jugement.

J.-Albert Foisy.

L'AMELIORATION DE LA VACHE LAITIERE

Le contrôle de la production individuelle des vaches laitières en lait et en matière grasse a pris un développement phénoménal en ces trois dernières années dans la province de Québec. Le Commissaire fédéral de l'industrie laitière attribue la meilleure partie de ce développement aux superbes efforts des inspecteurs laitiers de Québec et des agronomes de district du Ministère provincial de l'Agriculture. Ce système n'est pas aussi généralement adopté dans l'Ontario mais il y a eu néanmoins un progrès marqué, aussi bien du reste que dans la majorité des autres provinces du Dominion, quoique sur une échelle moins grande.

Les cultivateurs fournissent l'outillage nécessaire pour peser le lait et conserver les échantillons chez-eux, trois jours de chaque mois, Par ses agents provinciaux de propagande la division fédérale de l'industrie laitière organise et dirige les centres de contrôle, qui étaient au nombre de 473 l'année dernière dans Québec, et compile les rapports reçus à ce bureau à Ottawa. En Saskatchewan les autorités locales ont pris la charge complète de ce travail. La province du Manitoba se charge de l'organisation et de la surveillance; les résultats sont compilés au bureau fédéral qui paie pour les épreuves faites.

Disons ici que l'on encourage les cultivateurs à contrôler l'alimentation des bêtes aussi bien que la production du lait, car pour obtenir de chaque bête ce qu'elle peut donner, il est nécessaire que l'on connaisse les besoins de chaque vache. La division fédérale de l'industrie laitière est prête à fournir gratuitement les formules nécessaires pour tenir ces registres.

La statistique officielle sur cette question montre que le nombre de cultivateurs qui contrôlent leurs troupeaux a plus que triplé en ces trois dernières années dans Québec et doublé dans l'Ontario. En 1921 il y avait, dans Québec, 3,499 troupeaux et 32,225 vaches; il s'est fait 127,462 épreuves au Babcock. En 1919 il y avait 1,046 troupeaux, 10,374 vaches et 42,128 épreuves. En Ontario le contrôle a porté l'année dernière sur 767 troupeaux et 9,373 vaches contre 417 troupeaux et 4.214 vaches en 1919. Le nombre d'épreuves a été de 39,557 en 1921 et de 18,204 deux ans auparavant. Il est évident, d'après les rapports reçus, que ce système de contrôle et d'inscription de la production exerce une influence bienfaisante en élevant le type modèle de production pour le lait et pour le gras; les cultivateurs se débarrassent des vaches qui ne rapportent pas; ils emploient de meilleures méthodes d'alimentation et gardent de meilleurs reproducteurs. En 1915 la moyenne générale de production pour le pays entier était de 5,285 livres de lait et de 195.5 livres de gras; en 1921 elle était de 5,801 livres de lait et 214.1 livres de gras.

NOUVELLES LOCALES

Vente des terrains de la Ville à l'enchère ce soir à l'Hôtel de Ville.

M. Boivin a été choisi de nouveau candidat fermier pour représenter le Comté d'Iberville.

M. Jean-J. Arpin, le gérant de la Banque d'Hochelaga à Winnipeg est déménagé sur la rue du Collège.

M. l'échevin Théobald Hébert est arrivé samedi soir d'un voyage d'affaires de quelques jours à Montréal.

Dimanche prochain, si le temps le permet il y aura procession de la Fête-Dieu à travers les rues de la ville, dans la soirée.

...BONNE CUISINIERE — Demande à faire des ménages. Ferait aussi la cuisine si nécessaire.. S'adresser à Mme Sieuw, rue Kavanagh, 94, St-Boniface.

Son Honneur le Maire Laurendeau, accompagné de sa femme est arrivé la semaine dernière d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Charles-Arthur Genthon, enfant de M. et de Madame Alexandre Genthon, est décédé ces jours derniers. Il était âgé de quelques jours seulement.

Des invitations sont lancées annonçant pour le 28 Juin le mariage de Melle Rita Chevrier avec Monsieur le Docteur Jean Trudel, tous deux de Winnipeg.

Monsieur et Madame de Trémaudan de Saint-Boniface et Ste-Rose-du-Lac remercient profondément les nombreux amis qui leur ont montré une si douce sympathie à l'occasion du terrible malheur qui vient de les frapper dans la mort prématurée de leur fils Jean.

A LA GLOIRE DU PERE HUGONARD, O. M. I.

Les administrateurs de l'Union Canadienne Limitée, réunie en assemblée le 6 Juin 1922 adopte à l'unanimité la résolution suivante.

1. Attendu qu'une organisation est en voie de formation afin d'ériger un monument à la mémoire du Père Hugonard, O.M.I., missionnaire à l'âme intrépide, au zèle ardent et fondateur des écoles indiennes industrielles,

2. Attendu qu'en ce faisant l'on s'apprête à rendre à tous les missionnaires de l'Ouest l'hommage de notre reconnaissance.

Pour ces motifs, L'Union Canadienne adhère pleinement et de tout coeur au projet d'érection de ce monument et encourage fortement le comité organisateur à poursuivre le succès de cette magnifique entreprise.

L'Union Canadienne Limitée

AU COLLEGE

Lundi, 19 juin, à 8.15 hres, séance en l'honneur de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. On donnera la comédie de Labiche: "La Poudre aux yeux". MM. Goulet, R. Bernier, H. Allard, E. Couture, J.-B. Lanctôt, etc, au programme. Billets en vente. Entrée 50 sous.

LA PETITE COMMUNIANTE DE NAGPUR

C'est une histoire toute fraîche que je voudrais vous conter, l'histoire d'une petite fleur indienne, que le bon Dieu vient de cueillir dans notre parterre si varié de la Poor House.

Au mois de mai dernier, un Père nous envoyait toute une famille à hospitaliser: le père et la mère, tous deux catéchumènes, un garçon de six ans et une petite fille de huit ans. C'était la misère noire. Le père, scrofuleux, incapable d'aucun travail; la mère, minée par la fièvre, suffisait à peine aux soins du ménage, tant sa faiblesse était grande; puis les deux petits êtres atteints, l'un et l'autre, de la maladie du père.

Martina, la fillette, pouvait encore marcher malgré ses plaies; elle venait à l'école où son intelligence si développée nous avait frappées dès l'abord. Mais c'était surtout aux leçons de cathéchisme que cette jeune âme se révélait. Comme une fleur aux chauds rayons du soleil, Martina s'épanouissait sous la lumière et la chaleur de la vérité. Lorsqu'on parlait de première confession, de première Communion surtout, le visage de l'enfant s'illuminait.

Cependant, la maladie faisait ses ravages. Un soir, à l'école, Martina eut une faiblesse, et le lendemain elle prenait définitivement le lit.

Chaque jour, la Soeur allait auprès d'elle lui faire répéter une leçon de catéchisme:

—Martina, tu es bien malade, que vas-tu demander au bon Dieu?

—De mourir pour aller le voir.

—Mais tu ne désires pas guérir?

—Oh! non, j'aime mieux aller au ciel.

Bientôt le docteur nous prévint que le moment était venu de préparer l'enfant pour les derniers sacrements. Ce fut pour elle la fin d'une épreuve bien douloureuse.

Un jour que le Père la visitait, nous avions parlé confession et laissé le prêtre seul avec l'enfant. Quand le Père revint:

—Elle ne peut se confesser, nous dit-il, elle sait bien ses prières, mais ne fait aucune accusation.

Soeur Alphonse part chez sa petite élève, qu'elle trouve en larmes.

—Ama, je se vais pas faire ma première Communion, le Swami me dit d'accuser des péchés que je n'ai pas commis.

—Viyons, cherche bien, Tu n'as jamais pris un peu de sucre en l'absence de ta maman?

—Mais non, j'ai toujours demandé la permission.

Tu ne t'es jamais disputée avec ton frère?

—Non, car je ne lui rends pas les coups quand il me bat.

Et ainsi de suite.... La mère dit alors:

—C'est vrai, Ama, jamais elle ne m'a menti ni désobéi; puis dès qu'elle a un moment de repos, elle en profite pour prier. C'est un ange.

Donc, le docteur ayant prévenu du danger, le Père fut informé, et Martina, qui avait tout suivi et tout compris, attendit, pleine d'espérance.

En effet, le Père arrive aussitôt. Notre petit ange est tout vêtu de blanc: blanche la robe native, blanche la sarlie de mousseline, et tout blanc, surtout, le petit qui appelle Jésus.

Martina veut aller à la chapelle; le Père y consent. Sa pauvre mère, soulevant le léger fardeau, l'emporte, et l'enfant est installée, assise au confessionnal. Que s'y passe-t-il? Je ne sais, mais elle en sortit rayonnante de joie.

Pendant qu'on prépare l'autel, toutes nos fillettes, habillées de blanc, elles aussi, récitent derrière leur jeune soeur les actes avant la Communion. Il est 4 heures; les feux du soleil couchant inondent la chapelle de rayons mystérieux: la scène est ravissante.

Cependant, bientôt apparait l'Hostie sainte entre les mains du prêtre; Jésus vient à son enfant, qui l'attend au pied de l'autel. Il se donne à elle, il est dans son coeur. Alors Martina croise les mains sur sa poitrine, incline la tête, et ferme les yeux pour mieux savourer son bonheur.

Très doucement, ses compagnes entonnent le cantique de Communion; mais elle n'entend plus rien et se laisse emporter dans les bras de sa mère, les mains toujours croisées sur son coeur, comme si elle craignait d'en laisser échapper son Trésor.

La soirée se passa dans le recueillement. Nous allions de temps en temps près du pauvre lit:

—Que fais-tu Martina?

—Je prie.

Puis les yeux se refermaient et nous ne songions pas à en dire davantage.

C'était le mercredi. La joie de ce beau jour influa-t-elle sur son état je ne sais; mais elle sembla reprendre quelques forces. Aussi, quand le Père revint le samedi pour les confessions:

—La Sainte Communion demain? demanda-t-elle suppliante.

La permission fut accordée; Martina put même entendre la Messe, couchée sur les genoux de sa mère; puis, à moitié portée par la Soeur, elle marcha jusqu'à la sainte Table.

Sa tenue angélique, son recueillement semblaient dire que déjà elle n'était plus de la terre. Tous voyant revenir de la Communion. En effet, c'était sa dernière rencontre ici-bas avec Notre-Seigneur. Le mieux avait été factice, la fièvre augmentait, tout le corps endurait un vrai martyre, qui n'arrachait aucune plainte à la pauvre enfant et n'interrompait pas sa prière.... Un soir, à 6 heures, la chère petite affamée de Jésus allait commencer au ciel une Communion qui ne finira jamais.

Annales de Marie Immaculée



L'HON. H. PERRON

L'Honorable Ministre des Bonnes Routes de la Province de Québec est en voyage à travers le Canada pour se rendre jusqu'à Vancouver où il doit assister à une grande convention des bonnes routes à cet endroit.